



Conseil d'établissement de l'école Saint-Mathieu
Procès-verbal de la séance régulière du 30 août 2021 (en mode virtuel)

PRÉSENCES

Monsieur Sébastien Pomerleau, président	Madame Isabelle Dufour, enseignante
Monsieur Nouredine Bsiker, trésorier	Madame Marie Larose, enseignante
Madame Catherine Genest, parent	Madame Annie-Claude Lefebvre, orthophoniste
Madame Marie-Chantale Lord, parent	Madame Sonia Grégoire, directrice
Monsieur Jean Tittley, secrétaire	

AUTRE PRÉSENCE

Madame Gabrielle Gaudreau, rédactrice du procès-verbal

Ordre du jour

1. OUVERTURE

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption du procès-verbal du 9 juin 2021
- 1.4. Suivis au procès-verbal du 9 juin 2021

2. INTERVENTION DU PUBLIC

3. APPROBATION ET INFORMATION

- 3.1. Bilan plan de lutte 21-22
- 3.2. Suivi du projet éducatif et de son plan d'action 20-21 (information)
- 3.3. Suivi sur le budget de l'école 20-21 (information)
- 3.4. Suivi sur le budget du service de garde 20-21 (information)

4. INFORMATION

- 4.1. Rapport de la direction
- 4.2. Rapport du président
- 4.3. Rapport du trésorier
- 4.4. Rapport du représentant au comité de parents

5. AUTRES SUJETS

- 5.1. Questions et demandes des membres du CE

6. FERMETURE

- 6.1. Levée de la réunion

PROCÈS-VERBAL

1. OUVERTURE

1.1. Mot de bienvenue

M. Pomerleau ouvre la dernière séance du Conseil d'établissement de l'année scolaire 2020-2021 à 19 h.

1.2. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

M. Pomerleau procède à la lecture et l'adoption de l'ordre du jour.

C.E. 2020-2021-44	Sur proposition de M. Bsiker et appuyé par Mme Lord, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
--------------------------	---

1.3. Adoption du procès-verbal du 9 juin

M. Pomerleau demande s'il y a des corrections à apporter au procès-verbal.

C.E. 2020-2021-45	Sur proposition de Mme Lefebvre et appuyé par M. Tittley, il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal tel que présenté.
--------------------------	---

1.4. Suivi au procès-verbal du 9 juin

Il n'y a aucun suivi particulier concernant la rencontre du 9 juin.

2. INTERVENTION DU PUBLIC

Il n'y a pas de public présent.

3. APPROBATION ET INFORMATION

3.1. Bilan plan de lutte 21-22

Mme Grégoire présente le bilan du plan de lutte à la violence et l'intimidation. Bien que certaines actions n'aient pas eu lieu à cause de la COVID, d'autres ont apporté beaucoup de retombées positives, entre autres la mise en place d'un thermomètre des bons coups. À chaque bon coup observé chez un élève, un certificat était apposé et donnait des points afin de faire grimper la température, permettant d'atteindre des activités-récompenses. Une belle initiative visant le renforcement positif : à refaire!

Mme Grégoire enchaîne avec l'annonce d'une nouveauté cette année, l'implantation du système Soutien aux Comportements Positifs, en partenariat avec une psychoéducatrice du CSS, Madame Sophie Chagnon. Celle-ci accompagnera notre école afin d'enseigner explicitement et de manière structurée aux élèves les comportements positifs attendus. Il s'agit d'une démarche récente au sein du CSS, et l'école Saint-Mathieu servira d'école-pilote, entre autres grâce à l'adhésion à 100% des membres de l'équipe-école.

On questionne Mme Grégoire quant au nombre de manquements obtenus. Mme Grégoire indique qu'il y a eu l'an dernier moins de manquements majeurs, peut-être étant donné les mesures de distanciation, l'isolement de certains groupes et la fermeture de l'école pendant quelques semaines. Le bilan est donc moins évocateur. Mme Grégoire veillera à faire un bilan plus efficace cette année, le tout avec le soutien du CSS et du projet-pilote. Ce qui ressort néanmoins est la situation dans la cour de récréation, où les manquements majeurs sont les plus fréquents, de même que les blessures plus graves.

M. Pomerleau se demande si l'intimidation et le harcèlement sont des comportements bien compris par les élèves. Mme Grégoire confirme qu'il y a toujours beaucoup d'enseignement à faire de ce côté, qu'il faut le travailler avec les élèves et que c'est un travail constant, car c'est difficile à comprendre. Le travail en équipe-école est primordial afin de bien gérer ces situations problématiques. Mme Grégoire note néanmoins une amélioration depuis son arrivée à St-Mathieu, notamment grâce à la résolution de conflits en trois étapes.

3.2. Suivi du projet éducatif et de son plan d'action 2020-21 (information)

Chaque titulaire a indiqué dans un document commun ses accomplissements particuliers de la dernière année. Plusieurs membres se disent impressionnés de voir l'ensemble des actions réalisées par l'équipe-école. Celles-ci serviront de point de départ pour l'année scolaire 2021-2022.

M. Tittley demande si la brigade littéraire n'a pu venir qu'une seule fois à cause des mesures sanitaires, ce qui est effectivement la principale raison. Des précisions sont ensuite demandées quant à l'évaluation par triangulation. Mme Grégoire explique qu'il s'agit de regarder le portrait global de l'enfant au fil de son cheminement, au lieu de se concentrer sur une moyenne de différentes notes

cumulées. Il est ensuite question des périodes de spécialité en commun. Mme Grégoire précise qu'il s'agit d'une période par cycle de 10 jours où les titulaires d'un même degré sont tous en spécialité (musique, anglais, éducation physique ou arts plastiques) en même temps. Cette période libère les titulaires en même temps et leur permet de se rencontrer. La formule s'est avérée très utile et appréciée, et sera répétée cette année.

M. Pomerleau se questionne quant au point 4, « assurer le suivi et la réussite des élèves ». Pandémie oblige, le portrait global est moins évocateur, mais M. Pomerleau se demande quels sont les résultats obtenus. Mme Grégoire veillera à ajuster ce point, qui est l'un des seuls quantifiables.

On remarque enfin que certains niveaux, voire certains groupes, reviennent plus souvent que d'autres dans la liste des accomplissements. Mme Grégoire témoigne de l'intérêt des enseignants quant au partage d'idées et des réalisations de chacun dans l'école. Un moment sera consacré à la mise en commun de ces bons coups lors des assemblées générales des enseignants.

3.3. Suivi sur le budget de l'école 2020-21 (information)

Mme Grégoire présente le budget de l'école de manière globale. L'école termine l'année 2020-2021 avec un déficit anticipé, lié à la COVID (conciergerie et matériel de protection supplémentaire, ...). Le budget 2021-2022 ne sera pas hypothéqué par ce déficit.

3.4. Suivi sur le budget du service de garde 2020-21 (information)

Mme Grégoire informe les membres du grand déficit causé par la COVID au budget du service de garde. Ce chiffre s'explique entre autres par des subventions non-reçues (élèves absents), plusieurs salaires d'éducateurs en surplus (respect des bulles classe) et les enfants absents à cause de la COVID qui n'ont pas été facturés. Ce déficit ne sera pas reconduit. Le budget 2021-2022 ne sera pas hypothéqué par ce déficit.

4. INFORMATION

4.1. Rapport de la direction

Mme Grégoire informe les membres de l'arrivée de nouveaux membres du personnel de l'école, Mme Franciska Roy, secrétaire, et Mme Jenny-Ève Althot-Bond, technicienne responsable au service de garde. Mme Althot-Bond se joindra au Conseil d'établissement en tant que représentante du service de garde.

La rentrée 2021-22 se fera sous le thème du tapis rouge. La rencontre des parents du préscolaire se tiendra le 2 septembre, et la rencontre des parents du primaire ainsi que l'assemblée générale des parents se tiendront le 9 septembre.

4.2. Rapport du président

Le dépliant de participation parentale sera disponible sur le site de l'école afin qu'il soit à la portée des parents qui voudraient s'informer et éventuellement s'impliquer dans l'un des comités ou des groupes en place.

4.3. Rapport du trésorier

M. Bsiker n'a rien de nouveau à rapporter au conseil.

La somme prévue pour la sécurité routière est reconduite, tout comme l'ensemble du budget.

4.4. Rapport du représentant au comité de parents du CSS

M. Pomerleau informe les membres de la dernière rencontre, qui avait comme objectif d'effectuer le bilan de l'année. De plus, les orientations stratégiques ont été présentées, soit favoriser les échanges avec les acteurs du milieu scolaire, soutenir les parents, notamment en jouant un rôle conseil, et d'augmenter la visibilité du comité de parents.

5. AUTRES SUJETS

5.1. Questions et demandes des membres du CE

M. Bsiker informe les membres de la création d'une plateforme numérique par Québec Solidaire qui invite les parents et le personnel scolaire à « briser l'omerta » qui règne dans le réseau de l'éducation en dénonçant les situations inacceptables vécues dans les écoles du Québec.

M. Bsiker fait un retour sur l'évènement de la noyade survenue en fin d'année dernière à la base de plein air de Ste-Foy. Mme Grégoire indique qu'il n'y a pas de nouvelles informations à ce sujet et qu'il faudra attendre un suivi du coroner. Elle insiste sur l'immense soutien reçu par l'école touchée par cette tragédie de la part du CSS.

Mme Lord mentionne qu'elle apprécie le fait de ne pas avoir eu à acheter les cahiers d'exercices, qui ont cette année été achetés par l'école. Les titulaires en

sont également ravis, indique Mme Grégoire. La facture destinée aux parents sera disponible au courant du mois de septembre.

6. FERMETURE

6.1. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, M. Pomerleau lève la séance à 20 h 15.

Sébastien Pomerleau
Président du conseil d'établissement

Sonia Grégoire
Directrice